

Demande de Modification à la réglementation d'urbanisme

24

Décembre 2023

SECTION 1 : INFORMATION GÉNÉRALE

Nom du (des) requérant(s) : _____

Êtes-vous propriétaire ? ☐ Oui ☐ Non

Si non, procuration ou résolution de la compagnie qui est propriétaire ? ☐ Oui ☐ Non

Adresse postale : _____

Numéro de téléphone (maison/cellulaire) : _____

Numéro de téléphone (bureau) : _____

Adresse électronique (obligatoire) : _____

SECTION 2 : IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT VISÉ

Emplacement du projet si autre que l'adresse postale : _____

Numéro de lot : _____ Numéro(s) de zone(s) : _____

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES CONSULTANTS AU DOSSIER

Nom du consultant : _____

Numéro de téléphone (maison/cellulaire) : _____

Numéro de téléphone (bureau) : _____

Adresse électronique (obligatoire) : _____

Nom du consultant : _____

Numéro de téléphone (maison/cellulaire) : _____

Numéro de téléphone (bureau) : _____

Adresse électronique (obligatoire) : _____

Nom du consultant : _____

Numéro de téléphone (maison/cellulaire) : _____

Numéro de téléphone (bureau) : _____

Adresse électronique (obligatoire) : _____

Veuillez nous transmettre votre demande de PIIA par le biais d'une des manières suivantes :

****La transmission numérique des formulaires et des documents est fortement recommandée****

En personne : en vous présentant à nos bureaux du 1145, rue de Saint-Jovite ;

Par courriel : urbanisme@villedemont-tremblant.qc.ca ;

Par la poste : 1145, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1.

Merci de votre collaboration. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819-425-8614.

La demande doit être accompagnée des documents et renseignements suivants:

Liste de vérifications – Assurez-vous que tous les documents suivants accompagnent votre demande (cochez) :

DOCUMENTS GÉNÉRAUX

- ☐ Les titres de la propriété, si le requérant a acquis cette propriété dans un délai inférieur à un (1) an;
- ☐ Une procuration signée par tous les propriétaires lorsque la propriété compte plus d'un propriétaire ou dans le cas d'une demande faite par un mandataire;
- ☐ Dans le cas où une compagnie est propriétaire, une résolution doit être déposée autorisant le requérant à déposer sa demande.

DOCUMENTS SPÉCIFIQUES

- ☐ Argumentaires urbanistiques justifiant le projet de modification et démontrant que le projet est réalisable avec la demande de modification déposée. Ces argumentaires devront inclure:
 - L'identification des problématiques et enjeux;
 - Démonstration que le projet proposé se fait dans l'intérêt public;
 - L'analyse se fait en fonction des différents documents de planification régionaux et locaux (schéma de la MRC, plan stratégique, plan d'urbanisme, plan directeur, politique etc;)
 - Identification des pistes de solution.
- ☐ Dépôt d'un projet préliminaire comprenant un plan d'implantation et d'une étude d'impact foncier pour la Ville;
- ☐ Dans le cas d'une demande pour autoriser de la résidence de tourisme, document reprenant un à un les points de l'article 228 du plan d'urbanisme et pétition des voisins immédiats qui approuvent la démarche.
- ☐ Références pour des projets similaires situés ailleurs.

Un représentant du Service de l'urbanisme vous donnera des renseignements afin que vous puissiez prendre des décisions éclairées qui vous aideront à atteindre vos objectifs en fonction des outils de planification de la Ville, mais il n'agira pas comme consultant pour vous. Les renseignements fournis par le représentant de la Ville sont fournis au meilleur de la connaissance de celui-ci, sur la base des informations et documents présentés par le requérant à ce moment.

Suite au dépôt de votre demande et au paiement des frais, la Ville débutera son étude et le conseil décidera s'il entreprend ou non le processus règlementaire en vue de l'adoption du ou des divers règlements. En tout temps, la Ville peut décider de mettre fin au processus.

Le requérant et son mandataire, le cas échéant, reconnaissent que la Ville n'assume aucune responsabilité si la réglementation projetée demandée, avec ou sans modification, n'est pas mise en vigueur ou si l'une quelconque des dispositions de cette réglementation était déclarée invalide ou inopérante par un tribunal compétent ou si elle devait faire l'objet d'un refus par les personnes habile à voter en fonction de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Conséquemment, le requérant et son mandataire, le cas échéant, déclarent comprendre et reconnaissent qu'ils assument l'entière responsabilité des risques et des coûts financiers liés à la demande et à leurs décisions ainsi que la Ville ne fournit aucune garantie de résultat.

- ☐ Je consens à ce que les documents soumis dans le cadre de la présente demande deviennent accessibles et autorise la Ville à les rendre publics.

Je soussigné(e) _____
déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à _____ ce _____

Par : _____